

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2147

DANS CE NUMÉRO

Edition du
02 janvier 2017

Forta ou l'évolution du trafic routier considérée comme une fatalité (Jean-Daniel Delley)

Un projet coûteux et à courte vue, mais habile

RIE III: bonne pour l'emploi, vraiment? (Danielle Axelroud Buchmann)

Sixième volet de notre série sur la réforme de l'imposition des entreprises

La résidence secondaire n'est plus l'avenir du tourisme alpin (Michel Rey)

Il n'y a pas que l'initiative Weber: c'est l'évolution de la demande qui transforme le marché

Le bonheur en Suisse, ça se mesure? (René Levy)

Cinquième volume de cette collection de référence indispensable sur la société suisse

Forta ou l'évolution du trafic routier considérée comme une fatalité

Un projet coûteux et à courte vue, mais habile

Jean-Daniel Delley - 29 décembre 2016 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30671>

Rien de tel pour attester de la modération et de l'équilibre d'un projet que de pouvoir le comparer à un autre, caricaturalement extrême. Le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération ([Forta](#)) au programme des votations du 12 février 2017 illustre parfaitement de ce scénario.

En été 2013, le Conseil fédéral évoque la création d'un fonds routier permanent, à l'image de celui consacré au rail. Il envisage d'augmenter de 12 à 15 centimes la surtaxe sur l'essence, donc jusqu'à +50%. Mais les milieux routiers ont déjà préparé la parade en lançant l'initiative [Pour un financement équitable des transports](#), dite initiative vache à lait. Un slogan ingénieux mais tout à fait trompeur: en effet, au fil des décennies, la [charge fiscale](#) des automobilistes n'a cessé de décroître.

L'initiative exige que l'ensemble des taxes frappant les carburants bénéficie dorénavant au seul réseau routier, soit 1,5 milliard de francs supplémentaire qui serait soustrait des recettes générales de la Confédération. Soutenue par l'UDC et l'Union suisse des arts et métiers, elle est sèchement rejetée en votation populaire le 5 juin

2016. Mais elle va servir d'épouvantail pour légitimer une solution plus modeste, néanmoins très généreuse: le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta).

Dans l'intervalle, le peuple avait approuvé en février 2014 le fonds d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) qui doit assurer le financement à long terme du réseau ferré. Dès lors, Forta devient le projet indispensable à la réalisation de l'égalité de traitement entre les moyens de transport.

La question du financement du rail et de la route aurait pu donner lieu à un débat sur la mobilité, son évolution, les coûts financiers induits et son impact sur le territoire ([DP 2000](#)) ainsi que sur les priorités à établir. Au lieu de quoi gouvernement et Parlement s'en sont remis à la Sainte-Trinité - trafic en hausse constante, adaptation nécessaire des infrastructures, moyens financiers à dégager.

Dans cette perspective, la maîtrise du trafic consiste à éliminer les goulets d'étranglement sur les routes nationales et à fluidifier le trafic dans les agglomérations. Cette approche revient à simplement répondre à la

demande. Or, on sait qu'elle ne résout que très provisoirement les problèmes qu'elle est censée régler: le développement des infrastructures induit lui-même l'accroissement du trafic. Toute politique d'adaptation passive du réseau est donc condamnée à un renouvellement sans fin.

Qu'importe le long terme! Il s'agit de répondre ici et maintenant à des désagréments concrets pour les usagers. Pour convaincre une majorité, rien ne vaut la politique de l'arrosoir. Au [programme](#) bien sûr l'élargissement des tronçons d'autoroute les plus chargés - 45 projets à réaliser d'ici 2040. Mais également la reprise par la Confédération de quelque 400 km de routes cantonales, notamment dans les régions de montagne. Et la poursuite et l'extension des projets d'agglomération dans 23 cantons qui combinent aménagements routiers, transports publics et mobilité douce. Bref, l'ensemble du territoire va bénéficier de la manne de Forta.

La facture sera lourde, plus de 16 milliards pour les seules routes nationales. Mais elle ne devrait pas trop peser sur les épaules des automobilistes. L'augmentation de 12-15 centimes de la surtaxe sur l'essence évoquée initialement

par le Conseil fédéral passe à 6 centimes dans le projet du gouvernement et, finalement, à 4 centimes dans le texte adopté par les Chambres.

Ce paquet bien ficelé n'a pas eu de peine à passer l'obstacle parlementaire. Chacun ou presque a pu y trouver quelque avantage. Ce que reflètent bien les votes. La gauche socialiste et les Verts craignent l'impact de ces investissements sur le

budget fédéral, déjà sérieusement érodé par les programmes d'austérité adoptés et annoncés et la sérieuse baisse des recettes fiscales provoquée par l'éventuelle troisième réforme de l'imposition des entreprises. Pourtant deux élus Verts et deux socialistes au Conseil national se sont laissé tenter par Forta. Au Conseil des Etats, les socialistes, à l'exception du

Fribourgeois Levrat, ont privilégié les intérêts immédiats de leur canton.

Sur son site, le PSS annonce [ses options](#) pour la votation fédérale du 12 février prochain. Contrairement aux deux autres objets, abondamment documentés, le NON à Forta ne fait l'objet d'aucun commentaire. Pas d'élan - ni d'argent - pour un combat perdu d'avance.

RIE III: bonne pour l'emploi, vraiment?

Sixième volet de notre série sur la réforme de l'imposition des entreprises

Danielle Axelroud Buchmann - 25 décembre 2016 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30663>

«Pour une Suisse compétitive. Pour nos emplois!» Tel est le message placardé dans nos rues par le comité de campagne *Réforme fiscale: oui!*

Les partisans de la RIE III espèrent que cette réforme dissuadera les entreprises multinationales de délocaliser. Le cadre fiscal sera si intéressant que de nouvelles entreprises viendront s'installer en Suisse, prétendent-ils. Ils pensent aussi que les baisses fiscales, désormais accordées également aux entreprises suisses, permettront à ces dernières d'investir, de maintenir l'emploi et de créer de nouvelles places de travail.

Toutefois, rien ne dit que c'est ce qui va se passer. Deux exemples actuels alimentent le

doute quant à l'impact positif de RIE III sur l'emploi. Dans le premier cas, il s'agit de licenciements économiques. Dans l'autre, d'une délocalisation à l'intérieur des frontières suisses.

Les licenciements de Richemont

L'horlogerie passe par une phase difficile. Aussi bien Richemont que Swatch affichent un recul des ventes de l'ordre de 12-13%, tandis que leur bénéfice a fondu quasiment de moitié par rapport à 2015. La faute au franc fort et au ralentissement général de la croissance dans le monde.

En novembre dernier, le groupe Richemont a annoncé la suppression de 200 à 250

postes en Suisse, qui viennent s'ajouter aux 500 déjà biffés depuis 2015. Le groupe Swatch, de son côté, reste fidèle à sa stratégie à long terme qui est de faire subsister l'industrie horlogère suisse et sa main-d'œuvre qualifiée: pas de licenciements.

Qu'est-ce qui peut expliquer que l'une licencie et l'autre pas?

Ce n'est certainement pas la charge fiscale. Richemont est implanté à Genève et dans le canton de Vaud, deux cantons qui ont annoncé une baisse importante de la fiscalité des sociétés (moins 40%). La perspective de payer moins d'impôts n'a pas convaincu le groupe Richemont de renoncer aux licenciements prévus.

Mais Richemont dorlote ses actionnaires. Alors que [Nick Hayek](#), confronté à une baisse de l'action Swatch Group de plus de 50%, ne craint pas de dire: «*Swatch Group vend des montres, pas des actions!*»

Bien sûr, c'est un peu caricatural. On peut douter qu'une telle fluctuation du cours de l'action Swatch laisse Hayek aussi indifférent qu'il l'affiche. Et le groupe Richemont est aussi un groupe industriel. Les deux entreprises fondant leur stratégie sur le *Swiss made*: au moins 60% de la fabrication se passe en Suisse. Il n'empêche: l'une dégraisse, c'est bon pour le cours de l'action; l'autre préserve ses collaborateurs. [Deux philosophies différentes](#). La fiscalité plancher offerte par Genève et Vaud n'y change rien.

Quand Generali délocalise

Generali, compagnie d'assurance dont le siège est actuellement situé à Nyon, délocalise une partie de ses opérations à Adliswil, dans le canton de Zurich, où se trouve la *holding* regroupant les activités en Suisse. Cent postes de travail sont concernés. Il est évident que toutes ces places de travail ne subsisteront pas. En effet, si l'entreprise regroupe certaines de ses activités sur un seul site, c'est aussi dans le but de supprimer des doublons.

De manière générale, les assurances sont largement surcapitalisées. En matière d'assurance générale, [le capital](#)

[excessif](#) est évalué à 30% de la somme du bilan. Comparé au capital nécessaire pour satisfaire au test de solvabilité de la Finma (*target capital*), le capital pris en compte pour déterminer si la société satisfait au test de solvabilité (*risk bearing capital*) représente en moyenne plus de 180%.

Ce qui veut dire que les assurances sont probablement très intéressées par la déduction des intérêts notionnels introduite par la RIE III: elles détiennent en moyenne un capital excessif représentant 80% du capital qui leur est nécessaire. Par conséquent, si le canton qui les héberge choisit d'introduire cette mesure dans sa loi fiscale, elles pourront alors déduire des intérêts fictifs sur presque la moitié de leur capital propre.

Or le canton de Zurich a fait le *forcing* pour que les Chambres fédérales adoptent cette mesure ([DP 2146](#)). En revanche, le Conseil d'Etat vaudois a clairement affirmé qu'il n'introduirait pas cette mesure, et qu'il se bornerait à baisser le taux d'impôt sur le bénéfice des sociétés.

Est-ce un hasard si Generali, basée à Nyon depuis 2007, décide désormais de transférer l'essentiel de ses opérations à Adliswil (canton de Zurich), où s'est installée Generali Holding AG ?

Avec un capital-actions de plus de 27 millions de francs (qui ne représente qu'une partie des fonds propres de la société), en

admettant que la structure du bilan de la société corresponde à la structure statistique de la branche, Generali aurait un capital propre excessif de l'ordre de 12 millions environ. Actuellement, la société ne pourrait pas en tirer de gros avantages, puisque [le rendement](#) des obligations de la Confédération à 10 ans, qui détermine le taux applicable pour le calcul des intérêts notionnels, est négatif. Mais tôt ou tard, les taux d'intérêt vont remonter. L'aspect fiscal n'a sûrement pas été le motif premier de la délocalisation de Generali, mais il offre un à-côté qui vient renforcer les autres arguments.

La préférence pour les investisseurs

On peut finalement rapprocher le cas Generali des 750 suppressions d'emplois annoncées ce printemps par le [groupe Zurich](#). Ce dernier a vu plonger son bénéfice de plus de 50% en 2015. Un résultat décevant pour une entreprise qui vise un rendement des fonds propres de 12 à 14%. Néanmoins, le dividende versé aux actionnaires - [non imposable](#) puisqu'il s'agit de distributions faites à partir de réserves d'agio - restera inchangé.

Le groupe Generali, avec la nouvelle stratégie qui conduit à la délocalisation annoncée, vise une plus grande efficacité, soit un rendement de l'ordre de 13%, et annonce vouloir distribuer plus de 5 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires (*Bilan*, 23

novembre 2016).

La RIE III prévoit des allègements considérables pour

les entreprises, et pour les sociétés en particulier. Avec ses niches à la carte, elle exacerbera la concurrence

fiscale entre les cantons. Et il ne fait aucun doute que les actionnaires seront les grands gagnants de la réforme.

La résidence secondaire n'est plus l'avenir du tourisme alpin

Il n'y a pas que l'initiative Weber: c'est l'évolution de la demande qui transforme le marché

Michel Rey - 23 décembre 2016 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30658>

Le marché de la résidence secondaire est déprimé, notamment dans les régions alpines. Le nombre de ventes est en chute libre et les prix sont à la baisse. Normal, [disent les opposants](#) à l'initiative Weber. Interdire toute vente de résidences secondaires dans les communes qui en comptent plus de 20% ne peut que générer des effets négatifs pour le marché immobilier des régions de montagne. Pas si simple.

Les résidences secondaires n'ont plus la cote

En 2014, le Valais et les Grisons ainsi que Berne ont moins vendu de résidences secondaires. La diminution est de l'ordre de 15 à 25% suivant les vallées et les stations. Et leur prix connaît également une baisse de l'ordre de 25% en trois ans, dont 15% en 2014. Ces [chiffres](#) ont été confirmés par les spécialistes de l'immobilier Wüest & Partner. Les baisses ont été particulièrement importantes dans les communes touristiques ayant connu un

fort boom immobilier dans les années précédant l'initiative.

Le phénomène peut surprendre, car la rareté annoncée d'une offre génère habituellement une augmentation des prix. Au moment de la votation, certains propriétaires escomptaient même une plus-value sur leur bien, compte tenu des restrictions imposées par l'application de l'initiative. Or il n'en est rien.

Adoptée en mars 2012, l'initiative a déployé ses effets dès son acceptation par le peuple. La [loi fédérale sur les résidences secondaires](#) n'est entrée en vigueur qu'en 2016. Les incertitudes juridiques de la période transitoire ont généré une explosion des demandes de permis de construire, plus de 67'000 selon [l'étude](#) de Cifi-News. En Valais, elles ont triplé dans les mois qui ont suivi l'acceptation de l'initiative. Aujourd'hui, ces projets sont sur le marché, sous forme de ventes sur plan, mais ne trouvent pas preneur.

Les incertitudes liées à

l'application de l'initiative Weber ainsi que la hausse du franc suisse ont incité les acquéreurs étrangers à adopter une position attentiste. Pour preuve, en 2014 et pour la première fois, le Valais n'a pas utilisé l'intégralité de son contingent de ventes aux étrangers autorisées par la Lex Koller.

La fin d'un modèle de développement touristique

Il est difficile et sans doute prématuré d'évaluer les effets concrets de l'initiative Weber sur le marché de l'immobilier. Mais l'évolution négative en termes de volume et de prix des transactions signe surtout [la fin d'un modèle](#) de développement touristique dans les régions alpines.

Le couple résidences secondaires - pratique du ski n'est plus porteur du développement touristique de demain. La disparition programmée des domaines skiables à basse et moyenne altitude ainsi qu'un attrait moindre pour le ski affectent

les modes d'hébergement dans les régions alpines. L'achat d'une résidence de vacances ne relève plus d'un coup de cœur mais d'un calcul de rentabilité.

L'intérêt économique d'un achat n'est plus aussi évident, compte tenu des coûts d'acquisition et d'entretien et de son utilisation effective dans l'année. Même avec une mise en location de plusieurs semaines pendant l'année, le propriétaire ne rentabilise pas son bien. Et il lui sera difficile de récupérer son investissement en cas de revente.

Un tel constat a été fait pour le marché des résidences secondaires en [France](#). Au-delà des spécificités des deux pays, il a sa pertinence pour la Suisse. La maison de vacances est devenue un luxe que les Français n'ont plus les moyens

- ou plus l'envie - de s'offrir. Plutôt que de longs séjours en résidence secondaire en hiver ou en été, on préfère aujourd'hui varier les destinations - mer, montagne, ville, étranger - rendues très accessibles grâce à Internet et au *low cost*. Conséquence, le nombre des transactions a chuté au cours de ces dix dernières années (par exemple de 25% en Bretagne). Le nombre de résidences à vendre augmente, leurs prix baissent et les délais de vente s'allongent.

De nouveaux modèles d'affaires voient le jour pour la gestion des résidences secondaires existantes. Des plateformes de location se mettent en place dans [les Grisons](#) et en [Valais](#) ainsi qu'au [Tessin](#). L'objectif est de remplacer les lits froids par des lits chauds.

[L'Observatoire valaisan du tourisme](#) vient d'inventorier 3'650 annonces Airbnb dans le canton. Une progression «fulgurante», juge-t-il, puisque d'octobre 2014 à décembre 2016 l'augmentation atteint 419%. Elle est particulièrement forte dans les régions du canton où le nombre de résidences secondaires est élevé.

L'initiative Weber a certainement donné un coup de frein brusque à la construction de nouvelles résidences secondaires. Mais l'évolution de ce marché immobilier sera beaucoup plus affectée par les nouvelles tendances des vacances et l'évolution du tourisme d'hiver. Les régions alpines doivent se réinventer un avenir touristique qui ne privilégie plus la construction, mais la gestion des résidences secondaires.

Le bonheur en Suisse, ça se mesure?

Cinquième volume de cette collection de référence indispensable sur la société suisse

René Levy - 01 janvier 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/30699>

Initiative de transfert de connaissances des sciences sociales depuis 2000, le *Rapport social suisse* radiographie la société helvétique pour faire ressortir ses évolutions et ses constantes et révéler ce qu'en pensent les habitants.

La [cinquième livraison](#), éditée en 2016, se concentre

sur le bien-être, décliné par cinq dimensions: répartition (inégalement) des biens sociaux / diversité culturelle / intégration sociale / régulation politique / environnement et société.

Trame de cinq dimensions

Chacune des cinq dimensions est traitée par un jeu de 15 indicateurs statistiques et par

un chapitre qui analyse la dimension sous l'aspect du bien-être.

L'introduction présente le cadre conceptuel de l'étude empirique du bien-être, sujet complexe s'il en est, par ailleurs souvent (mal)traité au titre de «recherche sur le bonheur». La synthèse conclut que le bien-être n'est pas un

type d'inégalité à part, mais fait partie du système d'inégalités général de la société.

Visualisation

Les 75 indicateurs sont présentés sous forme de graphiques commentés. Si le précédent rapport a poussé la visualisation au maximum de complexité encore digeste, la nouvelle version est revenue à des présentations moins chargées tout en utilisant davantage les couleurs et les formes. Plus que d'agrémenter les graphiques, ce choix les enrichit différemment et les rend plus conviviaux, même si c'est parfois au prix d'un éventail d'informations réduit.

Accès aux données

Les rapports précédents, sortis en 2000, 2004, 2008 et 2012, ont également été publiés par [Seismo](#), Zurich. Depuis 2004, graphiques et indicateurs peuvent être consultés et aussi téléchargés sur le site de [FORS](#), Service de données et d'information sur la recherche.

L'exemple de la formation

Pour illustrer les informations présentées, prenons la formation. Trois indicateurs décrivent cette composante cruciale des inégalités sociales:

- Le niveau de formation de la population, laquelle évalue très positivement le système de formation du pays;
- La formation post-obligatoire, où l'on a opté pour une présentation regroupée des domaines de formation

professionnelle qui ne fait pas pleinement ressortir la sexuation des métiers (malgré la distinction explicite dans le graphique entre hommes et femmes);

- La reproduction des inégalités d'une génération à l'autre, y compris en comparaison internationale (européenne).

La proportion des personnes qui atteignent le même niveau de formation que leurs parents tend à augmenter en Suisse alors qu'elle baisse en Espagne, où elle part il est vrai d'une ampleur nettement plus grande. En termes d'ouverture de la stratification sociale en matière de formation, cela signifie que l'Espagne est en train d'assouplir un régime particulièrement fermé et rigide alors que la Suisse, plus ouverte, connaît une légère tendance inverse, «féodaliste».

La formation réapparaît comme une étape précédant l'entrée dans la vie professionnelle, et elle sert souvent d'axe de différenciation pour d'autres indicateurs, par exemple le taux de chômage, les opinions au sujet des étrangers, le sentiment d'insécurité ou encore la perception de la possibilité d'influencer le gouvernement via l'activité politique.

Ce que l'on chercherait en vain, c'est un éclairage de la manière dont les inégalités de formation font partie de la stratification sociale générale

par ses liens avec les origines sociales, les positions professionnelles ou les revenus – mais là, il s'agirait déjà d'une analyse plus pointue d'un sujet, même majeur, qui dépasse le caractère encyclopédique d'un rapport social annuel.

Quid du bien-être?

En choisissant le bien-être comme thème transversal, le *Rapport social* entre dans un domaine à la fois problématique et fondamental. Problématique, car axé sur le «bonheur», une des notions les plus floues et difficiles à définir. Fondamental parce que cette notion est au cœur de toutes les aspirations humaines, que ce soit expressément ou de manière implicite.

Plusieurs contributions exposent les enjeux, les conceptions (p. ex. distinction entre bien-être objectif et subjectif) et aussi les techniques de mesure développées pour la recherche. Elles donnent une bonne vue d'ensemble à qui ne se contente pas de l'impressionnisme forcément associé à des termes aussi «chargés» que celui du bonheur.

Hormis ce thème, le *Rapport social* informe sur une large palette d'aspects de la vie sociale et sur l'importance comparée de plusieurs dimensions de différenciation sociale pour la compréhension des phénomènes captés par les 75 indicateurs.

Le positionnement dans la stratification sociale continue d'être le plus systématiquement pertinent pour la quasi-totalité des sujets abordés. On doit cependant supposer que cet indicateur est moins important pour les aspects que les auteurs ont choisi de différencier selon d'autres facteurs. Il est souvent suivi en importance par l'appartenance de genre.

Par contre, l'âge mais aussi la nationalité s'imposent plus ponctuellement comme axes de différenciation; l'âge notamment dans les pratiques et préférences culturelles,

ensemble avec la formation.

Paramètres majeurs: la stratification sociale et l'intégration

Deux dimensions générales de l'organisation de la vie sociale se dégagent comme conditions fondamentales du bien-être et agissent souvent ensemble: le positionnement de la personne dans la stratification sociale et son intégration dans des contextes significatifs (réseau d'amitiés, famille, parenté, monde du travail, etc.).

Ainsi l'importance du placement des personnes dans

la structure sociale demeure bien documentée, démentant les thèses postmodernistes qui transposent hâtivement à l'organisation de la société la notion d'individualisation (valable sans doute pour l'idéologie qui prédomine dans les sociétés contemporaines).

Comme les précédents, le *Rapport social 2016* n'est ni une lecture de chevet ni un livre de poche. C'est un ouvrage de référence sociopolitique auquel on peut recourir chaque fois qu'on se pose une question sur la société suisse qui dépasse le cadre des expériences personnelles.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Forta ou l'évolution du trafic routier considérée comme une fatalité

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/1899.pdf>

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis439t.html>

<https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/themes/strassenfinanzierung/naf/entwicklung-mineraloelsteuern.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23817>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/1899.pdf>

<http://www.sp-ps.ch/fr>

RIE III: bonne pour l'emploi, vraiment?

<https://www.letemps.ch/economie/2016/07/21/nick-hayek-swatch-group-vend-montres-actions>
<https://www.letemps.ch/economie/2016/09/22/sept-differences-entre-swatch-group-richemont>
[https://www.finma.ch/fr/surveillance/assurances/instruments-multisectoriels/test-suisse-de-solvabilite-\(sst\)/](https://www.finma.ch/fr/surveillance/assurances/instruments-multisectoriels/test-suisse-de-solvabilite-(sst)/)
<http://www.domainepublic.ch/articles/30627>
http://www.snb.ch/fr/i/about/stat/statpub/zidea/id/current_interest_exchange_rates
<http://www.rts.ch/info/economie/7487584-l-assureur-zurich-va-supprimer-8000-postes-dont-750-en-suisse.html>
<https://www.ictax.admin.ch/extern/fr.html#/security/1107539/20161231>

La résidence secondaire n'est plus l'avenir du tourisme alpin

<http://www.sab.ch/fr/home/news-detail-fr/news/negative-folgen-der-zweitwohnungsinitiative-deutlich-sichtbar.html?cHash=6a60171090ee30167e4c7609b7fb9fbd>
<http://files.newsnetz.ch/upload//1/0/104063.jpg>
<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20140036/index.html>
<http://www.iazicifi.ch/news/zweitwohnungsgesetz-wirtschaft-immobilien-schweiz/>
http://www.ppur.org/produit/750/9782889144020/Tourisme%20dhiver%20?search_text=Clivaz
http://www.lemonde.fr/special-immobilier/article/2015/03/31/sale-temps-pour-les-maisons-de-vacances_4606722_3482004.html
<http://www.warmesbett.ch>
<http://www.regionsvalaisromand.ch>
<http://www.ers-bv.ch/>
<https://www.tourobs.ch>

Le bonheur en Suisse, ça se mesure?

<https://seismoverlag.ch/fr/daten/rapport-social-2016-bien-etre/>
<https://seismoverlag.ch/fr/search/?q=rapport+social>
<http://socialreport.ch/?lang=fr>